L'écrivain public

Vous pouvez solliciter l'écrivain public pour vous accompagner dans vos démarches et formalités administratives qu'il s'agisse de rédiger un courrier ou de compléter un formulaire.

Les permanences se déroulent sur **rendez-vous** à fixer auprès du CCAS en Mairie ou d'un des 3 centres socioculturels.

Dans les 3 centres socioculturels, sur rendez-vous :

> Centre socioculturel Annette Moro
Le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
18, square G. Sand
Tél. : 01 30 69 19 66

> Centre socioculturel les Merisiers
Le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
6, rue Eugène Pottier
Tél. : 01 30 16 48 80

> Centre socioculturel Michel Luxereau
Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
19 bis, rue Jean Zay
Tél. : 01 30 69 18 48

Au Centre communal d'action sociale - Hôtel de ville, sur rendez-vous :

Le lundi 13h30 à 19h30
Le vendredi de 13h15 à 17h.
1, place de la République
Tél. : 01 30 69 18 48

Contact

Centres socio-culturels
Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes
01 30 69 18 77

Lundi 8h45-12h et 13h-16h, mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h

Centre communal d'action sociale
Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes
01 30 69 18 40

Lundi 14h-19h30, mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h